

Témoignage - [Société](#)

Etudiants sans master : «On se sent rejeté et inutile»

Après le refus de l'ensemble de leurs vœux universitaires en master 1, de nombreux étudiants ont lancé sur les réseaux sociaux un mouvement pour dénoncer leur situation : #EtudiantsSansMaster. Beaucoup s'inquiètent pour leur futur.



Léa, Flavie, Idris, Evan, Tess et Clémence n'ont été admis dans aucun master. Ils expriment leur incompréhension et leur inquiétude pour l'avenir. Le Parisien

Par **Laetitia Asgarali Dumont**

Le 10 juillet 2021 à 14h49

« Officiellement refusée à toutes mes candidatures en master. Dégoûtée du système, 3 ans à s'acharner, dans des conditions Covid, avec des cours à distance mais des examens en présentiel.

Une licence avec mention, des notes correctes, mais pas d'avenir », raconte sur [Twitter](#) Léa Boussuge. Lancé le 21 juin dernier sur le réseau social, le hashtag [#EtudiantsSansMaster](#) regroupe plus de 7700 messages de ce genre. Des étudiants y expriment leur désarroi d'être empêchés de poursuivre leurs études après avoir validé une licence.

Une incompréhension pour Léa, 20 ans. Après une licence en droit privé à Narbonne avec mention, elle candidate à des masters 1 partout en France. Elle ne reçoit que des refus : « Je ne comprends pas, je suis une élève sérieuse, j'ai un parcours irréprochable sans accroc et pourtant je n'ai eu que des refus. Avec une licence en droit, on ne peut rien faire. Notre avenir est foutu. »

Même sentiment pour Flavie Charpentier, 20 ans, diplômée de l'Université de Poitiers en droit, parcours carrières judiciaires. « J'ai postulé à 35 masters en droit pénal, criminologie et même d'autres spécialités pour mettre toutes les chances de mon côté. Je n'ai rien eu. Quelques listes d'attente comme à Poitiers ou Reims, mais je suis à la 358e place. Sachant qu'on ne peut pas se présenter aux concours de la magistrature sans master, mon plan de carrière est à l'arrêt. »

« Cette sélection, c'est aussi inhumain pour les professeurs d'université que pour nous »

Une sélection à l'entrée de master 1 a été mise en place [depuis une réforme de la loi fin 2016](#). Ce sont désormais les universités qui fixent leurs capacités d'accueil, leurs modalités d'admission et qui justifient le refus d'étudiants dans leurs formations à bac + 4. D'après les étudiants que nous avons interrogés, les masters leur sont en majorité refusés pour deux raisons : le manque de places dans les universités et des notes insuffisantes.

« L'Université d'Aix-Marseille nous a envoyé un message pour nous dire qu'ils avaient reçu 24 000 candidatures pour 1150 places en droit cette année », nous explique Idris Jaafar, 20 ans, diplômé en licence de droit de l'Université de Rouen. Une forte demande aussi à Toulouse avec 2500 candidatures pour 35 places en M1 droit pénal ou encore à Nancy avec 1700 demandes pour 50 places.



Newsletter L'essentiel du matin

Un tour de l'actualité pour commencer la journée

S'inscrire à la newsletter [Toutes les newsletters](#)

« Comment voulez-vous que les professeurs puissent voir tous nos dossiers ? Ils sont obligés de faire un pré-tri à partir des notes et de refuser même des dossiers avec des projets professionnels précis et aboutis », regrette Evan Delot, 20 ans, licencié en droit privé à Perpignan et l'un des créateurs du hashtag #EtudiantsSansMaster. « Un responsable de master qui a 25 places dans sa formation doit faire face à plus d'un millier de candidatures. Il est obligé de prendre une moyenne type à 13 et ne peut pas lire ni les lettres de motivation ni les CV des étudiants. Cette sélection, c'est aussi inhumain pour les professeurs d'université que pour nous », affirme-t-il.

À lire aussi Sélection à la fac ? Les étudiants réservés

Face à ce manque de places, certains étudiants n'hésitent pas à candidater pour la deuxième année consécutive à des masters, sans succès. « Pour mettre toutes les chances de mon côté cette année, je me suis fait accompagner par une conseillère d'orientation pour doper mon dossier et mes lettres de motivation. J'ai retenté trois masters dans plusieurs villes de France où je pourrais gérer le coût de la vie, je n'ai eu que des refus. Cela a été

un coup de massue », nous explique Tess Lafrontière, 21 ans, qui souhaite devenir professeur d'anglais.

D'après la DGESIP, 170 000 places seraient disponibles en master. Interrogé par [le Figaro](#), le ministère de l'Enseignement supérieur précise qu'il y aurait 140 000 à 150 000 diplômés de licence chaque année, et qu'« il manque des places dans les masters les plus convoités, mais il y a une sélection nécessaire ». Dans [un rapport parlementaire](#) publié en mai 2021 pour évaluer la loi de 2016, les députés ont constaté que « la sélection à l'entrée du master s'est généralisée, en revanche, le bilan en matière de droit à la poursuite d'études pour les étudiants semble plus mitigé ».

Un master coûte que coûte

Ces refus successifs ont atteint beaucoup d'étudiants. « J'ai beaucoup pleuré, je me sentais nulle. Ça m'a pris aux tripes Je me suis dit que c'était moi le problème si je n'étais pas prise », nous confie Tess. « Ça va faire plusieurs semaines que je ne dors plus, c'est une réelle angoisse. Quand on a un projet de carrière précis, qu'on est en passe d'atteindre notre but et qu'à la porte on nous dit *Désolé, il n'y a plus de place*, on se sent rejeté et inutile », nous dit Flavie, qui se sent « abandonnée » par les institutions.

« On se sent seul, ce n'est pas une simple frustration. C'est plus profond. C'est notre avenir qui est en jeu », explique Idris. Leur détresse est telle que certains n'ont pas peur d'évoquer la mise en danger de leur vie pour obtenir une place en master 1. Ils prennent en exemple le cas [fin septembre en 2020 de Jewed-Mehdi Ben Youssef](#), étudiant en droit privé qui avait eu une place après une grève de la faim de cinq jours devant le rectorat de Montpellier.

[À lire aussi](#) **Facs fermées : «Que vaudra notre diplôme ?», s'inquiètent des étudiants**

Jusqu'à la rentrée universitaire, les étudiants peuvent formuler deux types de recours : les recours gracieux, des demandes motivées auprès des directeurs et universités pour un réexamen de leur dossier de candidature, ainsi qu'un recours au rectorat mis en place par la réforme de 2016 pour le droit à la poursuite d'études.

Un [rapport du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur \(Hcéres\)](#) a mis en lumière une hausse de l'ordre de + 129 % de saisines pour le droit à la poursuite d'études en master entre 2019 et 2020. Il y a eu 11 566 saisines en 2020 (hors demandes non abouties) avec 7148 demandes considérées comme recevables, contre 5061 saisines en 2019.

Selon de nombreux étudiants interrogés, faire une demande via Trouvermonmaster.gouv.fr pour cette année est « impossible ». En cause : de nouveaux critères mis en place en juin auxquelles leurs inscriptions ne correspondent plus, comme le fait d'avoir postulé dans au moins cinq masters et à au moins deux spécialités différentes avant recours.

Alors que faire en septembre ? « J'irai devant le tribunal », nous répond Clémence Delsol, 22 ans, qui souhaite devenir substitut du procureur. « Je veux me battre pour ne pas arrêter mes études. Qu'est-ce que je fais avec une licence de droit ? Rien. Donc je ne lâcherai rien pour mon master. » D'autres pensent partir à l'étranger pour continuer leurs études ou misent sur les formations en écoles privées : « Je vais être obligée de faire un prêt pour pouvoir payer les 1600 euros par an de l'école. Je vais être formé pour être professeur dans le privé alors que mon objectif a toujours été le public. On ne devrait pas avoir à payer pour étudier, même en dernier recours », nous explique Tess.

Face à cette situation, beaucoup d'étudiants appellent à une action gouvernementale pour 2021 mais aussi pour les futurs diplômés en 2022. Pour Léa, « il faudrait que l'État réagisse, qu'enfin on nous entende ! Qu'on nous donne le droit d'étudier ! ». « Chaque année,

on ouvre de nouvelles places en licence pour les bacheliers. Mais ça ne suit pas pour le master. Quand on se lance dans les études universitaires, ce n'est pas pour rien, on veut aller loin. Ça devrait être normal de poursuivre ses études », lance Clémence.

Le 24 juin, alors que le hashtag #EtudiantsSansMaster était en top tendance France sur Twitter, la directrice de la Dgesip a annoncé sur le réseau social la création de 3000 places supplémentaires en master. Lors d'une [conférence de presse vendredi 9 juillet](#), la ministre de l'Enseignement supérieur [s'est exprimée sur l'ouverture de places dans les filières en tension](#). « Les années précédentes, c'est 170 000 jeunes qui s'inscrivent en master 1, et on avait entre 2000 et 3000 recours qui étaient gérés par les recteurs », selon Frédérique Vidal. « Donc c'est sur cette base-là que nous avons pris la décision de proposer aux établissements de créer entre 3000 et 4000 places de master supplémentaires avec les financements qui accompagnent ces créations de places », explique-t-elle. La plateforme Trouvermonmaster.gouv.fr sera également remodelée pour 2022 sur le modèle de [Parcoursup](#).

Pour Evan, cette annonce de création de nouvelles places en master, c'est « jouer les pompiers avec un arrosoir ». « On ne sait pas comment seront réparties les places. Combien de places iront dans chaque filière saturée comme le droit, en psycho ou professeur des écoles ? Et vu que le nombre de candidatures a explosé, ça ne répondra pas au manque de place », juge-t-il.

Depuis le 1er juillet, plus de 1900 personnes ont signé une pétition lancée en ligne par les créateurs du hashtag afin de changer les modes d'admission et le nombre de places en master.